



Dossier de presse

Bilan 2013 & prévisions 2014 de la collecte des déchets sur l'aire toulonnaise



Conférence de presse du jeudi 6 février 2014
Avec la participation d'Eco-Emballages



Sommaire

Communiqué de synthèse	3
1. Bilan 2013 de la collecte des déchets sur l'aire toulonnaise	
1.1 Le SITTOMAT en quelques mots	4
1.2 Les résultats de la collecte et de la valorisation	5
1.2.1 Les Ordures Ménagères (OM)	5
1.2.2 La collecte sélective	5
1.2.3 Les déchèteries	6
1.3 Synthèse 2013 et évolution	6
2. Le recyclage des emballages ménagers avec le SITTOMAT, véritable relais d'ECO-EMBALLAGES	
2.1 ECO-EMBALLAGES en quelques mots	8
2.2 Le SITTOMAT et ECO-EMBALLAGES : une collaboration pérenne	9
3. Focus sur le verre	
3.1 Le verre : un manque à gagner considérable	11
3.2 Le SITTOMAT favorise la collecte du verre	11
Infos, visuels & contact	12

Communiqué de synthèse

Le bilan 2013 du SITTOMAT sur la collecte et la valorisation des déchets ménagers sur l'aire toulonnaise confirme 2 tendances : la baisse de la production de déchets ménagers et la hausse de la collecte sélective et des apports en déchèteries, preuve que les administrés poursuivent leurs efforts de tri. Afin d'optimiser la valorisation de ces déchets et plus particulièrement le recyclage des emballages ménagers, le SITTOMAT collabore étroitement avec ECO-EMBALLAGES.

Bilan 2013 de la collecte des déchets sur l'aire toulonnaise

Le bilan 2013 du SITTOMAT sur la collecte et le traitement des déchets sur l'aire toulonnaise donne les résultats suivants :

- La baisse du tonnage des ordures ménagères et du total des déchets collectés suit la baisse de la consommation des ménages ;
- Malgré cette baisse, la collecte sélective et l'apport en déchèterie sont en augmentation : ce qui démontre que les administrés sont plus sensibles au tri et font de plus en plus d'effort sur la gestion de leurs déchets ;
- Le taux de valorisation des déchets est également en augmentation, signe que les habitants de l'aire toulonnaise ont bien appréhendé les règles du tri.

CHIFFRES CLES 2013

- Nb de tonnes collectées :
341 348 – en baisse
- Taux de valorisation :
92,72 % - en hausse
- Hausse de la collecte sélective

Ce bilan 2013 démontre que le geste du tri est devenu une véritable habitude et que de plus en plus de français sont sensibles à la valorisation et au recyclage de leurs déchets. Ce constat confirme que l'intérêt général du tri a été assimilé et que les consignes sont de mieux en mieux appliquées.

Le recyclage des emballages ménagers avec le SITTOMAT, véritable relais d'ECO-EMBALLAGES

Les Emballages Ménagers Recyclables (EMR) représenteraient 20 % de la poubelle des ménages français, soit environ 80 kg/an/habitant. Il reste encore trop de déchets d'emballages dans les Ordures Ménagères (OM) qui ne sont donc pas recyclés. Pour renforcer le dispositif au niveau de la collecte sélective, le SITTOMAT collabore étroitement avec ECO-EMBALLAGES, éco-organisme qui pilote le dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Avec le pacte « Point Vert » et le Contrat pour l'Action et la Performance, le Syndicat s'est engagé dans le développement et l'optimisation de la collecte et du traitement des EMR. ECO-EMBALLAGES accompagne le SITTOMAT dans ses actions et lui apporte un soutien financier indexé à la tonne recyclée.

Focus sur le verre

Alors que le verre se recycle à l'infini, plus de 50 % du gisement est jeté dans les OM et n'est donc pas recyclé. Depuis 2013, le SITTOMAT amplifie et entretient le réseau des points de collecte du verre. Le Syndicat installe aussi un tout nouveau modèle de container dans les centres-villes, plus adapté aux conditions citadines. Il renforce en parallèle sa communication de proximité et met en place de nouvelles campagnes de communication soutenues par ECO-EMBALLAGES et son célèbre « M. Papillon ». Ce dispositif a d'ores et déjà porté ses fruits puisque sur l'année 2013, la collecte du verre a augmentée de 4 % par rapport à l'année 2012.

1. Bilan 2013 de la collecte des déchets sur l'aire toulonnaise

1.1 Le SITTOMAT en quelques mots

Créé en 1979, le S.I.T.T.O.M.A.T est l'autorité légale compétente – par délégation des villes membres - pour le transport et le traitement des résidus ménagers au sein de l'aire toulonnaise. Il remplit 4 missions principales :

- **Transporter**
 - ➔ Transfert vers les centres de stockage & les centres de traitement, à partir des quais de transit
- **Valoriser**
 - ➔ Collecte sélective
 - ➔ Compostage & Valorisation énergétique
- **Gérer**
 - ➔ Installations (Usine de valorisation énergétique, centre de compostage, centre de tri, centre de stockage...)
 - ➔ Stockage des résidus
- **Accompagner**
 - ➔ Initiatives communales
 - ➔ Démarches éco-citoyennes

} Système multi filières

Le territoire sur lequel intervient le Syndicat comporte des contraintes bien particulières :

- Une structure hétérogène de l'habitat : proportion équivalente d'habitat individuel, regroupé et vertical.
- Un afflux touristique saisonnier qui équivaut, à une production d'ordures ménagères de 100 000 habitants supplémentaires sur une année.

SITTOMAT

- Superficie : 805 km²
- Nb habitants : 522 445
- 26 Communes

Ces facteurs imposent une forte adaptabilité du S.I.T.T.O.M.A.T dans le but d'optimiser les performances liées à la collecte sélective et au traitement des résidus ménagers.



1. Bilan 2013 de la collecte des déchets sur l'aire toulonnaise

1.2 Les résultats de la collecte et de la valorisation

Grâce à son système multi-filières, le SITTOMAT collecte plusieurs types de déchets ménagers à travers plusieurs axes : les ordures ménagères, la collecte sélective avec le tri (papier/carton ; plastique ; verre ; canette...) et les déchèteries. Le Syndicat dispose d'un dispositif de traitement lui permettant de valoriser un maximum de déchets ménagers :

- La valorisation énergétique (grâce à la combustion des ordures ménagères)
- La valorisation matière (grâce au compostage et au recyclage)

Avec le développement du dispositif de collecte sélective et de valorisation matière, la part de déchets incinérés ou enfouis diminue. L'objectif du SITTOMAT est de favoriser cette évolution conformément aux recommandations du Grenelle de l'Environnement.

1.2.1 Les Ordures Ménagères (OM)

Les ordures ménagères une fois collectées sont traitées à l'Usine de Valorisation Energétique (UVE) de Toulon. Par combustion, elles permettent d'alimenter des réseaux de chauffage (quartier Berthe et quartier Beaucaire) et de produire de l'électricité.

2013	En tonne
OM collectées	231 527
OM valorisées (via l'UVE et l'acier/alu récupéré après incinération)	223 732
OM enfouies	7 795

En 2013, plus de 96 % des ordures ménagères ont été valorisées et moins de 4 % ont été enfouies – tonnages correspondant aux arrêts techniques.

1.2.2 La collecte sélective

Avec la collecte sélective, le SITTOMAT récupère les 5 matières suivantes : le papier/carton ; le flaconnage plastique ; le verre ; l'acier et l'aluminium. Ces matières sont ensuite traitées au Centre de Tri Véolia de la Seyne sur Mer et recyclées via des filières spécialisées.

2013	Collecté en tonne	Valorisé en tonne
Papier/carton	18 932	16 583
Plastique	2 383	1 647
Verre	10 044	10 044
Acier/aluminium	45	45
Total collecte sélective	31 404	28 319

Sur la part de collecte sélective, plus de 91 % des matières récupérées ont été recyclées - les 9 % restants étant des refus de tri.

1.2.3 Les déchèteries

Les déchèteries récupèrent tous les déchets qui ne peuvent être jetés dans le bac des ordures ménagères ou dans les bacs de tri. L'ensemble des déchets fait l'objet d'une valorisation matière via le compostage et le recyclage – hormis les gravats dont la valorisation est toujours à l'étude.

2013 – en tonne	Collecté	Valorisé
Déchets verts	24 753	24 753
Plâtres	995	995
Gravats	19 946	6 000
Verre plat	562	562
Encombrants mélange	16 695	16 695
Encombrants bois	7 173	7 173
Encombrants plastique	998	998
Ferraille	2 786	2 786
Déchets Dangereux des Ménages	329	329
Bois propre	1 109	1 109
Pneumatique	130	130
Textile	370	370
Piles	18	18
DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)	1 571	1 571
Papier/carton	982	982
Total déchèteries	78 417	64 471

Le SITTOMAT valorise plus de 82 % des apports en déchèterie sur l'aire toulonnaise.

1.3 Synthèse 2013 & évolution

Au total en 2013, ce sont 341 348 tonnes de déchets qui ont été collectées sur le territoire du SITTOMAT – dont 316 522 tonnes qui ont été valorisées.

2013	Collecté en tonne	Valorisé en tonne
Ordures ménagères	231 527	223 532
Collecte sélective	31 404	28 319
Déchèteries	78 417	64 471
Total 2013	341 348	316 522

Le Syndicat a ainsi valorisé 92,72 % des déchets ménagers collectés en 2013.

Evolution des tonnages 2011-2013

Collecté	2011	2012	2013	Evolution
Ordures ménagères	242 228	235 865	231 527	↘
Collecte sélective	30 581	30 707	31 404	↗
Déchèteries	74 292	76 082	78 417	↗
Total	347 201	342 654	341 348	↘
Taux de valorisation	91 %	91,69 %	92,72%	↗

Les tonnages collectés sur les 3 dernières années traduisent les points suivants :

- La baisse du tonnage des ordures ménagères et du total des déchets collectés suit la baisse de la consommation des ménages ;
- Malgré cette baisse, la collecte sélective et l'apport en déchèterie sont en augmentation : ce qui démontre que les administrés sont plus sensibles au tri et font de plus en plus d'effort sur la gestion de leurs déchets ;
- Le taux de valorisation des déchets est également en augmentation, signe que les habitants de l'aire toulonnaise ont bien appréhendé les règles du tri.

Ce bilan 2013 démontre que le geste du tri est devenu une véritable habitude et que de plus en plus de français sont sensibles à la valorisation et au recyclage de leurs déchets. Ce constat confirme que l'intérêt général du tri a été assimilé et que les consignes sont de mieux en mieux appliquées.

Pour renforcer le dispositif du Syndicat dans cette voie, ECO-EMBALLAGES intervient sur le tri et le recyclage des Emballages Ménagers Recyclables, principaux déchets de la collecte sélective. En effet, ces emballages représenteraient 20 % de la poubelle des ménages français, soit environ 80 kg/an/habitant. Il reste encore trop de déchets d'emballages dans les Ordures Ménagères (OM) qui ne sont donc pas recyclés. La priorité aujourd'hui est donc de récupérer cette perte.

2. Le recyclage des emballages ménagers avec le SITTOMAT, véritable relais d'Eco-Emballages

2.1 ECO-EMBALLAGES en quelques mots

Aujourd'hui, 67 % des emballages ménagers sont recyclés en France grâce au geste de tri quotidien de millions de Français. Demain, l'objectif est d'atteindre 75 % de recyclage. Pour ce faire, Eco-Emballages agit tout au long de la chaîne de production et de consommation pour l'éco-conception et le recyclage. Cet éco-organisme intervient auprès de tous les acteurs : entreprises, collectivités, associations, citoyens, filières de recyclage...

Créée il y a plus de 20 ans, Eco-Emballages est une société anonyme à but non-lucratif. Conçue par les entreprises et agréée par l'Etat, son but est de prendre en charge la Responsabilité Elargie du Producteur dans la filière emballage et de développer le recyclage matière. **Eco-Emballages pilote le dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers.**

Objectif : Eco-Emballages a pour objectif de garantir l'efficacité environnementale et sociale du dispositif au coût le plus juste.

Pour le consommateur, le célèbre « Point Vert » est la garantie de

l'engagement des entreprises pour limiter l'impact environnemental des emballages.



Missions : Eco-Emballages développe plusieurs axes en faveur du tri et du recyclage :

- Promouvoir l'éco-conception des emballages
- Encadrer le recyclage
- Optimiser la collecte
- Inciter toujours plus de Français à trier

>> Plus d'informations sur www.ecoemballages.fr

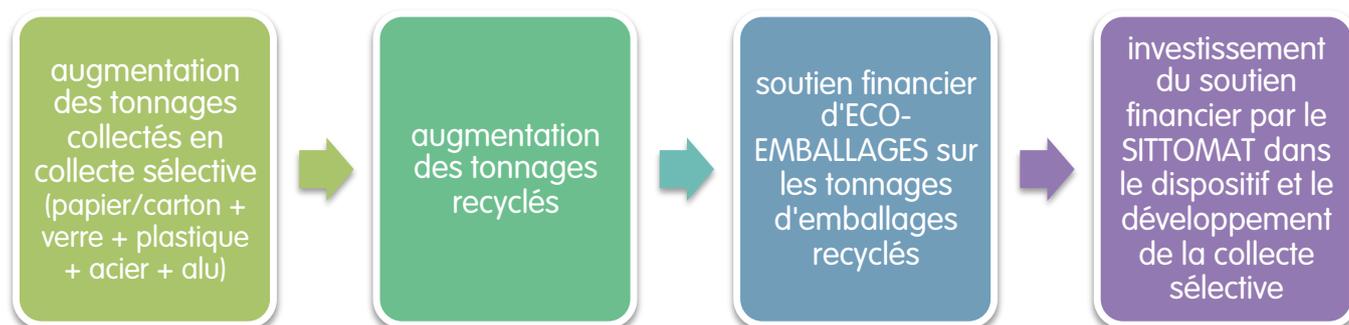
2. Le recyclage des emballages ménagers avec le SITTOMAT, véritable relais d'Eco-Emballages

2.2 Le SITTOMAT et ECO-EMBALLAGES : une collaboration pérenne

En 2012, le SITTOMAT et ECO-EMBALLAGES ont confirmé leur volonté de collaborer ensemble pour développer la collecte sélective et ainsi favoriser le recyclage des emballages ménagers. Avec le Pacte « Point Vert » et le contrat de performance, le SITTOMAT est soutenu par ECO-EMBALLAGES. Le Syndicat varois devient un véritable relais de proximité pour l'éco-organisme.

Le Contrat pour l'Action et la Performance (CAP)

En 2011, le SITTOMAT et ECO-EMBALLAGES ont également signé un contrat de performance pour une durée de 6 ans permettant d'accélérer les performances de la collecte sélective sur l'aire toulonnaise afin de recycler un maximum d'emballages ménagers. Ce contrat de performance indexe la rémunération sur la performance de recyclage : chaque tonne supplémentaire triée et recyclée est davantage soutenue financièrement.



Ce contrat vise aussi à donner plus de responsabilité et de liberté d'actions aux collectivités pour atteindre les objectifs du Grenelle. Parmi les actions que le SITTOMAT a engagé auprès des trieurs : la densification et le réaménagement des bacs de tri, le renforcement de la communication de proximité, ... qui complètent le pacte « Point Vert ».

Le Pacte « Point Vert »



Le Pacte « Point Vert » rassemble de nombreux acteurs impliqués pour produire autrement, trier mieux et recycler plus. 71 entreprises, 84 collectivités et bailleurs, 6 associations et une dizaine d'industriels issus du domaine du recyclage se sont engagés en 2012 pour faire avancer concrètement la valorisation matière des emballages en France.

Les principaux engagements pris par le SITTOMAT en signant ce Pacte sont les suivants : le développement et l'amélioration du tri dans les villes, la fourniture et l'optimisation du dispositif de tri, la sensibilisation des enfants, l'harmonisation des consignes, la mise en place d'actions de sensibilisation et de communication à destination des administrés et des touristes...

Point d'étape à 2014

En 2012, le SITTOMAT a mis en place son plan d'actions pour 4 ans, confirmé par son engagement dans le Pacte Point Vert. Petit point d'étape 2 ans après :

- **Poursuivre la densification et l'entretien du réseau des points d'apport volontaire (PAV) en fournissant 400 colonnes (aériennes, enterrées ou semi-enterrées) :** cet objectif a déjà été atteint par l'installation de plus de 500 colonnes entre 2012 et 2013.
- **Déployer la collecte en porte-à-porte (PAP) :** la ville de La Crau a largement augmenté son secteur de collecte, la ville de Bandol est passée d'un système multi-matériaux (un seul bac) à un système mono-matériau (2 bacs, 1 pour le plastique et 1 pour le papier-carton).
- **Sensibiliser les scolaires :** chaque année, le SITTOMAT organise des interventions de sensibilisation dans les écoles et collèges. Depuis 2012, plus de 100 sessions ont été effectuées pour environ 4 000 enfants.
- **Sensibiliser le grand public :** les ambassadeurs du tri ont participé à de nombreuses manifestations publiques organisées par les villes membres. Ils sont également allés à la rencontre des touristes lors de l'opération ECO-ETE. Les ambassadeurs ont mené environ 500 interventions ces 2 dernières années.

Perspectives à horizon 2016

Pour poursuivre le développement de la collecte sélective et donc du recyclage, le SITTOMAT entend continuer ses efforts en soutenant les villes et les administrés dans le tri des déchets avec les actions suivantes :

- Renforcer la communication de proximité et l'action des ambassadeurs du tri auprès de tous les publics.
- Optimiser et adapter les moyens de communication pour inciter et sensibiliser le maximum de personnes à l'intérêt et aux règles du tri.
- Poursuivre la densification du réseau de collecte en PAV.
- Accentuer le dispositif de collecte du verre.

3. Focus sur le verre

3.1 Le verre : un manque à gagner considérable

Parmi les matières collectées, le verre reste le point faible en termes de recyclage. Dans le cadre de l'expérimentation « verre » menée par ECO-EMBALLAGES sur le territoire du SITTOMAT, il a été constaté que 20 kg/an/habitant de verre étaient jetés dans les ordures ménagères, au lieu d'être triés et recyclés. Ce qui représente plus de 50 % du gisement évalué à 37,6 kg/an/habitant au niveau national. Collecté principalement en point d'apport volontaire, le verre représente une importante perte en termes de valorisation matière, d'autant qu'il se recycle à l'infini. En parallèle, cette matière alourdit considérablement le poids de nos ordures ménagères. Partant de ce constat, le SITTOMAT, soutenu par ECO-EMBALLAGES, a mis en place un plan d'actions spécifique en 2013 pour développer la collecte et le recyclage des emballages en verre. Ce dispositif a d'ores et déjà porté ses fruits puisque sur l'année 2013, la collecte du verre a augmentée de 4 % par rapport à l'année 2012. Ce taux a doublé en 2 ans, signe d'une tendance positive qui se poursuit.

3.2 Le SITTOMAT favorise la collecte du verre

En collaboration avec ECO-EMBALLAGES, le SITTOMAT a réalisé une expérimentation verre en 2012 et 2013 qui a permis de préciser les actions de communication les plus efficaces. Ainsi avec la volonté des communes membres, plusieurs solutions ont été mises en place sur le territoire du SITTOMAT :

- **Développement du réseau des PAV verre** : le SITTOMAT a installé plus de 200 colonnes supplémentaires sur l'ensemble du territoire pour permettre aux administrés de trier au plus proche de chez eux. Ce qui fait 1 container pour 467 habitants alors qu'ECO-EMBALLAGES préconise 1 container pour 600 habitants soit un très bon taux d'équipement sur l'aire toulonnaise.
- **Mise à disposition d'un nouveau modèle de PAV** : l'Eco-box. Ces nouveaux containers de 2m³ répondent parfaitement aux contraintes citadines. Ils sont plus petits, mieux insonorisés, plus visibles et plus facilement collectables - le camion dédié est moins large et peut donc accéder aux rues étroites. 80 Eco-box sont déjà installées dans les centres-villes de Toulon, La Seyne, Ollioules, La Crau, Bandol et St-Mandrier. L'objectif est de rendre le tri accessible aux habitants des centres-villes en limitant au maximum les contraintes et les nuisances.
- **Renforcement de la communication de proximité** : le SITTOMAT accompagne la mise en place des nouveaux containers à verre par l'intervention des ambassadeurs du tri en porte-à-porte auprès des administrés pour inciter au tri et limiter les erreurs.
- **Poursuite du partenariat avec la Ligue contre le Cancer** : pour 1 tonne de verre collectée, le Syndicat reverse 1€. Depuis 2012, ce sont près de 17 000 € qui ont été reversés à la Ligue contre le Cancer.



- **Nouvelles campagnes de communication avec habillage des PAV verre :** Pour renforcer le dispositif, le SITTOMAT relaye la campagne TV et radio d'ECO-EMBALLAGES sur « l'Effet Papillon » en habillant 60 points d'apport volontaire. Depuis le 01/12/2013 et pour une durée de 6 mois, ces 60 containers de collecte du verre porteront des bâches aux couleurs de la campagne afin de promouvoir le tri du verre sur l'agglomération toulonnaise. Le SITTOMAT, partenaire et véritable relais local d'ECO-EMBALLAGES, souhaite ainsi améliorer la visibilité des points de collecte. Un suivi des tonnages sera assuré particulièrement sur ces containers afin de mesurer l'efficacité de la campagne.



Plus d'informations :

www.sittomat.fr

www.ecoemballages.fr

Logos & photos :

<http://goo.gl/dYW5dz>

Contact Presse

Christelle GUILHAUMON

Relations Presse – Declik Communication

06.03.29.41.80 - christelle.guilhaumon@declik.com